www.ffct.org
FF CYCLOTOURISME

n° 68
mars-avril
2017

Le voyage itinérant commence là où s'arrêtent nos certitudes - J. Boquero

Pédaler utile !

Soyons clairs ! Pédaler pour le plaisir, pour notre plaisir, pour aller vite, ou pas, bref , pour se déplacer , pédaler est une chose évidente. On enfourche sa bécane d'un élan et c'est parti !
Mais imaginons une action telle que pédaler qui permette d'alimenter une autre application. Cette dernière devient non-évidente et pour qu'elle soit admise et protégée il lui faut passer des tests conséquents.
Par exemple, l'utilisation de l'énergie produite par un pédalage sur une bicyclette pour charger des téléphones portables. Cette connexion entre bicyclette et téléphones portables ou des chargeurs ne va pas de soi.
C'est ainsi qu'en 2001, après avoir passé avec succès le test de non-évidence, l'inventeur britannique Kieron Loy a obtenu, dans plusieurs pays, des brevets pour son chargeur de téléphones portables respectueux de l'environnement :"Pedal & Power" (textuellement pédale et énergie).
Super invention qui, entre autres, permet aux cyclos voyageurs ou aux autochtones des pays défavorisés de pouvoir maintenir une communication avec le reste du monde sinon avec leurs voisins.
C'est alors que surgissent des « têtes d'œufs » qui vous décortiquent la nouveauté à la lumière de théories savantes. Par de brillantes m.....s intellectuelles, ils vous démontrent le côté nocif de l'invention et répandent leur suspicion nauséeuse.
Vous en doutez ? Démonstration :
Selon ces éminences , un sujet de 80 kg pédalant pendant 15 minutes pour recharger son portable consomme approximativement entre 25 et 29 litres d'oxygène. Pour un exercice d'intensité modéré, le quotient respiratoire (V CO2 / V O2) est de 0,75 à 0,8, ce qui revient à une émission de 20 à 23 litres de CO2 selon le Professeur Xavier Bigard, Professeur agrégé du Val-de-Grâce, excusez du peu !
On reste sans voix !On croit rêver ! Il y a des gens qui sont payés pour pondre de telles balourdises dont on peut aisément se passer.
A les écouter, les émissions prises en compte par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) dans le cas de la production d'électricité « classique » se limitent aux émissions directes d'exploitation mais neprennent pas en compte celles générées lors de la construction des moyens de production ou lors du cycle d'extraction / transformation /transport des combustibles utilisés.
Ah ? Ben ça alors ! Mais alors notre ancêtre Cro-Magnon, quand il coupait des arbres pour se faire des lances.....?
Voyons ça de plus près.

(à suivre en p 2)

Dans ce numéro

. Pédaler utile.....pp 1-2
. Pâques en Provence- origines.....pp 3-4
. Feux clignotants.....p 4
. Les femmes et le vélo .....pp 5-7
. Page Nature: le volcanisme.....pp 8-9
. Laissons les faits de se faire ..... p 10
. Antivol bio .....p 11

pédaler utile *(suite)*

Revenons à notre « pedal-energy » ; l'effort consenti par un cycliste lors de la recharge n'est par ailleurs pas nécessairement compensé par un apport calorique qui est généralement trop important.
Restons calmes . Tout ça n'est que balivernes. Les seules questions à se poser sont les suivantes : « *est-ce que l'énergie que je consomme est renouvelable ? Est-ce que les déchets engendrés sont recyclables ?* »
Bingo ! Le CO^2 que je dégage en pédalant est boulotté par toutes les plantes vertes qui le convertissent en amidon et autres substances de réserve que je retrouverai dans ma barre énergétique qui me permet de pédaler pour recharger mon téléphone en énergie électrique propre. Dans la biosphère dont nous sommes partie intégrante, l'énergie circule et se transforme, elle se dégrade *in fine* en chaleur, pas de quoi arrêter de pédaler. Et puis si on a un coup de chaud le bidon salvateur (s'il est plein) étanche la soif !
Quant aux têtes d'œuf, enfermons-les avec leurs réacteurs nucléaires et les questions qui s'y rattachent.

Tonton Sacoches dit Jean-Claude MARTIN

Braine-storminge

Oui.....il a raison Tonton Sacoches ! Nous aussi on réfléchit à La Sacoche.
Prends un Vélo à Assistance Electrique. Tu dois le recharger sur le secteur quand tu as utilisé toute l'énergie électrique à monter des côtes en sifflotant. Imagine maintenant que ce VAE soit équipé d'un chargeur embrayable sur le pédalier, et d'une béquille symétrique permettant de soulever la bécane et de pédaler dans le vide. Après ta sortie, tu pourrais te faire une séance de charge en pédalant, en regarnissant la batterie. L'énergie musculaire dépensée serait compensée par ton alimentation. De bonnes âmes viendront te dire que le rendement de ces conversions est assez modeste, mais qu'importe puisque le soleil inonde la planète gratuitement, définition même du renouvelable.
Car vous pouvez tourner le problème sous toutes ses facettes, la seule énergie renouvelable sur cette planète est l'énergie lumineuse du Soleil, a priori inépuisable , ce qui n'est pas le cas des matières diverses et variées que nous dilapidons. Les illuminés (c'est le mot juste !) qui ont pensé à une machine équipée de panneaux solaires sont dans cette démarche écologique.
Il est temps de rassurer les pédaleurs de tous poils, pédaler est écologique, le repas entre potes à la pause l'est aussi dans une large mesure , et qu'on aille pas se pourrir le plaisir de grimper un col en se demandant quelle empreinte carbone on laisse derrière nous. Les motards qui nous doublent en pétaradant et en polluant ne se posent pas la question !

Marcel VAILLAUD

La Cèze au Sautadet - Pâques en Provence 2017 à VENEJEAN

Aux origines de Pâques -en-Provence

Pour trouver l'origine de Pâques-en- Provence, il faut remonter à l'époque lointaine où la bicyclette venait de détrôner le grand bi, et aux pérégrinations de notre ancêtre cyclotouriste Paul de VIVIE, plus connu sous son nom de VELOCIO dans le Midi, sa terre natale. Le premier raid depuis la ville où il vivait, SAINT-ETIENNE, date de 1889. Mais c'était en Juillet. Cette épopée se termina sans éclat à la gare du village de BARBENTANE, en raison d'ennuis gastriques.

A partir de 1900, devenu avec l'expérience un rude randonneur, VELOCIO prit l'habitude de descendre, à Pâques, en Provence. C'étaient souvent des « raids » effectués d'une traite jusqu'aux lieux où il désirait s'attarder davantage, musarder en touriste. En 1912, il alla même jusqu'à NICE.
Il fait en 1923 la connaissance de la famille ROUMANILLE : le père roulait déjà à vélocipède avant la guerre de 1870 ; les deux frères et la fille de l'un étaient devenus de fervents cyclotouristes. Ils devinrent bons amis et désormais VELOCIO ne manqua pas de faire étape à l'hospitalière maison de MAILLANE chaque fois qu'il descendait en Provence. Ceci explique qu'il ne s'écarta plus guère de la Provence rhodanienne.

C'est en 1924 qu'il convia pour la première fois les abonnés de sa revue « Le Cycliste » à un rendez-vous provençal. On nommait alors cela un meeting. Il se tint aux BAUX. Cette concentration en toute simplicité regroupa une vingtaine de personnes. Le mouvement était lancé. Les années suivantes, le meeting eut lieu aux SAINTES-MARIES-de-la-MER (1925), à BEDOIN (1926), aux BAUX encore (1927). à la SAINTE-BAUME (1928). En 1929, VELOCIO se contenta de descendre à MAILLANE chez ses amis ROUMANILLE, et André de BOUBERS, Président de la Fédération Française des Sociétés de Cyclotourisme (c'était le nom que portait alors notre fédération) renouvela le meeting de la SAINTE-BAUME, gâché par la pluie l'année précédente, cependant que le lundi Chartes BERNARD, vice-président, organisait en fanfare en sa bonne ville de TOULON une « grande manifestation de cyclotourisme » qui lui causa bien du tracas et faillit tourner court.

En 1930, après le décès accidentel de VELOCIO, la FFSC donna de nouveau rendez-vous aux BAUX. Mais elle précisa les caractères des rassemblements futurs : une concentration en hommage à VELOCIO, où prévaudrait la simplicité et l'amitié.

PAQUES-en-PROVENCE fut maintenu régulièrement selon ces critères, même dans les années noires de la guerre, du fait de son extrême simplicité. La Fédération trouva toujours tantôt les uns, tantôt les autres pour assurer le peu de la matérialité du rassemblement. Louis POUJOULAS et Paul ROUSSEL de NIMES, Edmée GUILLOT d'ORANGE, Gilbert MOURARET de MARSEILLE, André EXUBIS de DIGNE, furent de ceux-là. Grâce à la complicité de son ami provençal MASSA, le Président Charles ANTONIN proposa longtemps des sites pittoresques et inédits qui assurèrent le succès de la concentration auprès des cyclos venus des brumes du Nord (c'est-à-dire au-delà de MONTELIMAR) et assirent sa renommée. Louis PERARD mettait en place à cette occasion un « collectif SNCF» au départ de PARIS, avec fourgon spécial pour les vélos, qui débarquait sur le quai d'AVIGNON ou d'ORANGE de pâles cyclos éblouis par le grand soleil. André et Simone RABAULT, mainteneurs du « Cycliste » de VELOCIO et de la concentration, éditèrent année après année une belle série de médailles commémoratives dont la FFCT continue la tradition.

……//……

Aux origines de Pâques en Provence *(suite)*

Avec le développement des activités de plein air et la facilité des transports, le nombre des participants a grandi. Cette expansion a été favorisée par la grande liberté de la formule, les cerisiers en fleur et le soleil provençal, sans rien devoir aux éventuelles « prestations » dont on entoure aujourd'hui toute organisation cyclotouristique. PAQUES-en-PROVENCE, c'est d'abord le plaisir de retrouver des amis de tous les horizons après la trêve hivernale, sous le soleil, parfois dans le mistral, dans un cadre agréable et paisible, et puis, après avoir écouté quelques mots rappelant la mémoire de VELOCIO, s'égayer chacun de son côté à la découverte de la campagne provençale.

Le meeting de VELOCIO est notre plus ancienne manifestation de cyclotourisme. C'est un lien entre notre activité cyclotouriste présente et nos lointaines racines. C'est un monument historique, mais cependant vivant, coloré, chaleureux, qu'il faut se garder de mettre à toutes les sauces de peur qu'il ne perde son sens et son âme.

Raymond HENRY
Commission Culturelle
article paru dans le Crococycle en 1998

La Sacoche n°13 - 2010 - Pâques en Provence d'hier et d'aujourd'hui - Raymond HENRY
La Sacoche n°14 -2010 - Pâques en Provence à BRANTES - Jean-Claude MARTIN
La Sacoche n°21 - 2011 - Pâques en Provence dans le Gard - Jean-Claude MARTIN
La Sacoche n°48 - 2014 - Pâques en Provence à Saumane - Marcel VAILLAUD
est

Le feu clignotant plus efficace que le fixe

Souvenez-vous : dans le numéro 64 de La Sacoche nous abordions le sujet de l'éclairage clignotant rouge, à l'époque non autorisé par la loi. Avec cette évidence physiologique : l'œil humain est beaucoup plus sensible aux variations d'éclairage qu'à un éclairage fixe.
Désormais, et depuis le 1er janvier 2017, il est possible d'utiliser un feu clignotant sur votre monture en toute légalité grâce au décret 2016-448.
Les modifications ont été apportées pour que le texte de l'article R313-25 soit en cohérence avec la législation européenne. Ces changements permettent par ailleurs de le rendre plus en accord avec les notions de sécurité admises à ce jour. Effectivement de nombreuses études ont déjà démontré que des éclairages s'allumant par alternance sont plus efficaces que des feux à lumière fixe et continue. Le cycliste bénéficie ainsi d'une meilleure signalisation pour avertir les autres usagers de la route de sa présence.
Attention cependant, seules les lampes arrière des vélos sont concernées par ces nouvelles dispositions. Les feux avant pour leur part doivent toujours rester à éclairage fixe. Après tout, cela est logique pour avoir une visibilité optimale sur la route.

Depuis toujours, l'article R313-25 prévoyait la possibilité d'une lumière à clignotement sur les indicateurs de direction et les feux de détresse ; tous les autres types d'éclairages devant alors être à intensité continue.
Désormais, les deux-roues peuvent rouler avec des feux de position arrière clignotants.

Si l'on a la curiosité de visiter certains sites marchands, on découvre avec surprise une flopée de produits d'éclairage du vélo , à des prix dérisoires ; les progrès réalisés notamment dans la technologie LED et du WiFi permettent de doter son vélo de systèmes de signalisation très attractifs, faciles à installer. Chacun pourra se faire son opinion. Ce qui est sûr, c'est qu'on n'a plus d'excuses pour être "peu visible".

Il fallait bien qu'un jour La Sacoche se penche sur un problème d'une grande importance historique : la Femme et le Vélocipède.
Il fallait un homme expérimenté et de sens affûté pour instruire un tel dossier ; j'ai nommé Tonton Sacoches, alias Jean-Claude MARTIN, enquêteur pugnace et méticuleux. Car s'il est vrai qu'aujourd'hui personne ne s'étonne qu'il y ait des femmes dans nos clubs, il traîne encore une sorte de malaise culturel, concrétisé par ce besoin de créer des événements ciblés sur le sexe prétendu faible. « *Toutes à Strasbourg* » par exemple. On n'en fait pas autant pour les hommes !
Dans ce registre, il est une pratique que je trouve personnellement irritante, c'est de parler des «Féminines » au lieu de dire simplement « les Femmes », ou les « cyclotes », comme si l'on avait une réticence à appeler un chat une chatte ! Car le substantif « Féminines » n'existe pas, c'est un adjectif.
Pas sûr que l'Académie Française donne sa bénédiction à ce néologisme.
Trêve de bavardages, laissons la parole à Tonton Sacoches.

Marcel VAILLAUD

Les femmes, la bicyclette et les Diafoirus d'hier et d'aujourd'hui !!!

En 1896, Susan B. Anthony, militante américaine des droits des femmes, eut ce mot mémorable :
«La bicyclette a fait plus pour l'émancipation des femmes que n'importe quelle chose au monde. Je persiste et je me réjouis chaque fois que je vois une femme à vélo.»
Cette affirmation peut paraître surprenante en 2017 mais dans les années 1890, le vélocipède –c'est ainsi qu'on l'appelle alors– vit son âge d'or. Tout le monde s'intéresse à «ce merveilleux véhicule qui donne à l'homme la vitesse du cheval», comme on peut le lire dans une revue de 1894. Et ce sont surtout les femmes qui vont ouvrir leur horizon grâce à lui.

Affiche publicitaire pour les cycles Clément dessinée par Jean de Paleologu peintre, illustrateur, affichiste roumain

Ce sont les femmes des milieux aisés qui, les premières, vont enfourcher une bicyclette. Elles ne testent pas la draisienne, cet ancêtre du vélo qui existe depuis 1817, non, beaucoup trop vétuste.
Elles vont attendre l'invention de la pédale et des pneumatiques dans les années 1860.
Là, le vélo devient l'accessoire à la mode, le signe de l'élégance. Une véritable «vélocipédomanie» s'empare des milieux huppés de la capitale. Les Parisiennes font du vélo au Bois de Boulogne ou dans des manèges et lisent Le Vélocipède illustré. Ce sont les mêmes qui abandonnent la monte cavalière, tant par effet de mode que de contraintes pécuniaires et facilité d'utilisation.
En outre un vélocipède est plus facile à remiser et à entretenir qu'une jument. Le vélo est d'abord un accessoire de luxe, essentiellement présent dans les milieux urbains, comme le rappelle à Slate Jacques Seray, historien et auteur d'ouvrages sur le cyclisme :
«Il fallait avoir beaucoup de sous –plusieurs mois de salaire d'un ouvrier– et seules des femmes appartenant à la noblesse ou des femmes entretenues pouvaient se le permettre. » Dès lors les calotins de tous bords, les culs serrés de l'imagination vont s'en donner à cœur joie. Sans préliminaires, ni enquêtes approfondies dans le temps, d'aucuns Docteurs ès médecine claironnaient : *« que la pratique par les dames du vélo serait la cause de futures infertilités et source de jouissance ! »*
On peut lire dans une revue scientifique de 1894 que, «*si la culotte donne à la femme ce petit air cavalier qui n'est pas incompatible avec la pratique du vélocipède, elle lui enlève une partie de sa grâce, et sur ce point, la femme, la vraie, saura toujours se reprendre»*.

Au-delà de la bienséance, du côté des scientifiques le zèle féminin pour la pratique du vélo fait aussi lever le sourcil. À l'époque, pratiquer une activité sportive comme passe-temps paraît inconcevable, surtout lorsque l'on est une femme. Certains médecins avancent qu'un engin comme le vélocipède est préjudiciable à leur santé, notamment à leurs organes reproducteurs. Dans **L'hygiène du vélocipédiste**, le docteur Philippe Tissié écrit en 1888 que le vélo ne peut qu'entraîner ulcérations, hémorragies, maladies et inflammation chez celle qu'il surnomme *«la grande blessée»*. Le docteur ordonne «*que la femme abandonne donc le vélocipède au sexe fort».* Merci Docteur , et les porteurs de bourses alors ? Ils ne risquent rien ? Ils ne vous diront pas merci !

...../...../.....

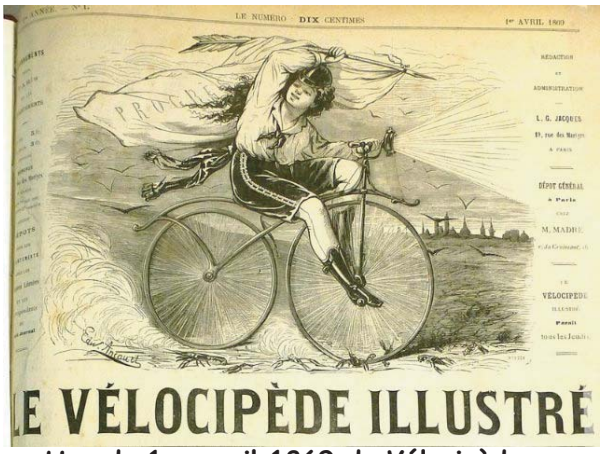

Une du 1er avril 1869 du Vélocipède, illustrée par Michel Delmotte

Un autre, en 1903, le docteur Demeny décrète carrément (Eloignez les enfants ....) :
«*Pour les femmes, le vélocipède sera toujours un appareil peu recommandable, une machine à stérilité.*»

Car la bicyclette est aussi accusée de les détourner de leur devoir conjugal : accrochez-vous ! Par le frottement des lèvres et du clitoris sur la selle, la femme pourrait éprouver un plaisir sexuel, une «*effervescence», une «surexcitation lubrique» et un «accès de folie sensuelle»,* comme l'écrit le docteur O' Followel, l'accusant des mêmes maux que la machine à coudre en son temps. Voilà ! C'est dit !

«*La femme grisée par le grand air, la vitesse,* (tu parles ! à 15 à l'heure maxi) *s'abandonne peu à peu à l'excitation ressentie, à la sensation de jouissance spéciale qui est peut-être la cause du plaisir éprouvée par elle sur une balançoire, sur les montagnes russes, plaisir qui souvent la conduit jusqu'à la volupté.*»
Et alors ? En quoi ça le regardait ?
C'est qu'à l'époque le machisme régnait chez nous en maître. Le vélo était vu comme un serpent sournois qui éloigne l'épouse de la domesticité et les jeunes filles de la bienséance. Une sorte de dégénération pour les mainteneurs de la tradition qui voulaient voir simplement la femme en reproductrice et tenant bien sa maison. Belle théorie, le plaisir et le service ménager gratuits à portée de main !
Un des courants de pensées gouvernementaux à l'époque encourageait ces façons de voir dont le but avoué était une relève guerrière et forte pour effacer la honte de 1870. Il fallait faire des gaillards en vue de reprendre un jour les régions de l'Est.
Pensez donc ! Ces dames échappant à toutes tutelles ! Il fallait les stigmatiser, leur faire honte, les maintenir dans les rôles jusqu'ici impartis sans discussion possible ; petits procédés mesquins.
Bien que vêtue d'amples jupes, la tête couverte et le plus souvent gantée, la gent féminine qui s'aventurait pourtant bien sagement sagement était vue comme un exemple de décadence morale ! Finie la gaucherie de la jeune fille sage brodant son trousseau, la voilà qui en trois tours de roues va s'éloigner du giron familial.

Aussi force est de constater que malgré les esprits chagrins la bicyclette participa à un vaste mouvement de libération et de démocratisation. Marcel Proust ne s'y est pas trompé quand il écrit : " *Les jeunes filles sont en train de s'y faire un trou , d'y conquérir une place tout à la fois en tant que filles et en tant que jeunes. Et elles le font sans cahots (mais non sans risque pour la société) comme si elles roulaient sur un chemin sans obstacles. Place à la jeunesse.* »

Comme on l'a vu, en plus des docteurs de mauvais augure (paix à leur âme) il y avait des jaloux d'une jeunesse qui s'émancipait en renversant les codes mondains en vigueur dans les salons.

Faisons maintenant un petit tour d'horizon sur l'utilisation du vélo par les femmes de par le monde aujourd'hui.
Si aux U.S, en Europe et une partie de l'Asie le déplacement cycliste de nos compagnes ne pose pas trop de problèmes, dans les pays musulmans c'est une autre paire de babouches. En Egypte, sorties en groupe de rigueur, accompagnées d'un mâle, sinon agressions verbales sexistes. L'Arabie Saoudite l'interdit sauf tolérance avec accompagnateur. L'Afghanistan, oulahlala ! Une équipe pro qui s'entraîne en catimini bien bâchée sinon ce serait s'exposer à des violences physiques. Au Yémen le néant, le Qatar serait en passe de créer un Tour féminin. Bonne pub d'émancipation mais pas de cyclotes dans les rues.
Tout comme en Occident au début du XXe siècle, la petite reine fait son office. Les femmes enfourchent leur vélo, bravent les autorités morales ou religieuses, et font, à chaque coup de pédale, un peu plus tomber les barrières des inégalités. Cyclotes de France et autres pays un peu civilisés , mesurez votre chance d'être libres d'enfourcher comme bon vous semble votre petite reine.
Mais pas de triomphe facile, la Faculté de grand papa qui s'occupait de l'intimité de nos arrières grand-mères et qui s'est grandement trompée, n'est pas tout à fait morte ! Le temps a passé mais ,comme la mode vestimentaire, la question sexe tombe dans le renouvellement. Il suffit de lire certaines publications venues d'Outre Atlantique pour s'en convaincre.

...../.....

Exemple : Cette information publiée par des chercheurs du centre de médecine sexuelle de San Diego (Californie). Les spécialistes ont mis en avant le fait qu' « *une pratique intensive du vélo* (ici en salle) *avait perturbé la sexualité des femmes qui en pratiquaient de façon trop régulière».* Ces perturbations auraient pour cause la position prise par ces dernières pendant les exercices qu'elles effectuent. Une mauvaise position qui causerait une « *compression du périnée* ». Faire du vélo a bien des avantages. Mais comme on le sait, tout excès est mauvais, et le vélo n'échappe malheureusement pas à cela. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, une pratique trop intensive du vélo peut engendrer des conséquences sur la vie sexuelle.

Nous y voilà !
Puisque décidément on ne peut empêcher le vélo, prenons-en le contrepied carrémént.
Faire du vélo procure du plaisir, de la sensation et une meilleure santé. Seulement, on ne parle pas assez des pathologies qui peuvent frapper les cyclistes passionnés et encore moins des équipements spécifiques pour préserver leur santé. Une révolution est née contre les problèmes uro-génitaux : les selles de vélo dites *"médicales"*. Le marchandising s'approche ……chut !..
Après plusieurs recherches et études médico-scientifiques, parues par exemple dans le **"Journal of Sexual Medecine**" , il a été constaté que la pratique du cyclisme provoque à long terme, la compression du plan périnéal ou bien l'écrasement de l'appareil uro-génital. Conséquences ? Des problèmes surviennent comme des fourmillements, douleurs, irritations, traumatismes, voire tumeurs.

Que faire ? Et là on vous propose toute une gamme de selles pour éviter ces désagréments . Mais pas de panique ! Nous savons que peut-être certains pros qui couvrent plus de 50.000 km par an, plus les séances de Home-trainer, ont pu avoir des problèmes physiques. Mais le cyclo(te) moyen ne mettra pas son intégrité en danger car en une ou deux sorties il s'apercevra vite des défauts de son assise ! Point n'est besoin de déclarations alarmistes dont le but caché est essentiellement commercial.
Ce n'est pas un scoop , les dames n'ont pas la même morphologie que les hommes ; les ischions - ces os sur lesquels repose le poids du cycliste sur la selle- sont plus écartés chez les dames because il faut de la place pour loger leur future progéniture. Aussi une selle aux coussinets plus larges semble une bonne solution. Mais il est des dames qui sont aussi à l'aise sur une simple selle d'homme. Parfois il suffit d'incliner à la demande le bec de selle pour leur éviter les nuisances sur le périnée. Le confort ressenti sur une selle n'est pas une science exacte, les essais sont indispensables. Remercions néanmoins les experts d'avoir mis le doigt sur le problème !
Pour la Sacoche le conseil de base est une position où au fil des Kms on se sent bien de partout et aussi être équipé d'un bon cuissard. Une tige de selle à ressort peu aussi participer au confort.
Il m'a été soufflé que la majorité de ces cassandres, chercheurs hautement diplômés es-sciences qui dissertent sur notre sexualité, ne pratiqueraient pas le vélo ! Ça vous étonne ?

Jean-Claude MARTIN

Sources : *Les Cahiers de Médiologie : La bicyclette.*
Le Cyclo. com.
Le magasine Slate fr.
P.S. Voir ci-dessous des selles dites médicales proposées dans le commerce

selle sans bec

selle SMP Martin Fitness à bec plongeant et canal périnéal

selle à bec amovible

La Page Nature

VOLCANS

Question rouge : y a t'il des volcans actifs en France ?.....Oui m'sieur, la Fournaise à La Réunion. Sur place, le vélo à assistance électrique, notamment VTT, offre des possibilités extraordinaires de balades au volcan, les pentes ne sont plus un problème. Spectacle grandiose quand ce chaudron du diable se met à bouillonner.

En France métropolitaine , la Haute Loire et le Cantal sont des départements façonnés par un volcanisme ancien, entre 8 et 9 millions d'années en arrière, c'était bien avant les premiers Australopithèques (-4,9 M.). Et ça devait chauffer à l'époque si l'on en juge par l'extention du volcan principal, le plomb du Cantal, quelques 70 à 80 km autour de sa cheminée principale.
C'est connu, un volcan expulse du magma sous forme de laves. Mais il existe toute une gamme de laves en fonction de leur teneur en silice SiO^2. Et toute une variété d'éruptions. Certaines sont carrément explosives, engendrant des tapis de bombes et des nuées ardentes ; d'autres plus calmes sont effusives, répandant des coulées de laves fluides (mais chaudes !! 1200°C environ)
Une éruption se mijote dans les entrailles de la terre, dans une poche magmatique . C'est une alchimie complexe qu'on peut résumer sommairement ainsi : une lave riche en silice est dite acide, elle est visqueuse, s'écoule difficilement et on a affaire à un volcan explosif, très dangereux ; à l'opposé, une lave pauvre en silice sera basique, fluide et donnera lieu à des coulées abondantes, très chaudes , dévastatrices mais qu'on a le temps d'éviter. En se refroisissant toutes ces laves donnent des roches diverses et variées, trachytes, andésites, basaltes.....un vrai plaisirpour le minéralogiste !
C'est ainsi que les paysages de Haute Loire ou du Cantal sont structurés par ces formations volcaniques très originales. Citons le dôme de phonolite du Mont Gerbier des Joncs, les coulées superposées des gorges de l'Allier qui montrent leurs prismes de basalte, forme largement répandue ; la planèze de St Flour ; la chaîne des Puys.....

...../.....

coulées de la planèze dans la montée vers St Flour

dans les gorges de l'Allier

Le téton de Vénus, visible au Lioran (Cantal)
On imagine la colonne de lave solidifiée dans l'axe de cette montagne

Le Mont Gerbier des Joncs (Ardèche)
Vieux de 8 millions d'années, c'est une extrusion de phonolite, lave alcaline qui se solidifie en dalles aux propriétés acoustiques bien connues.
A son pied trois sources de la Loire.

Arlempdes (Hte Loire)
La ville est construite sur une coulée de lave

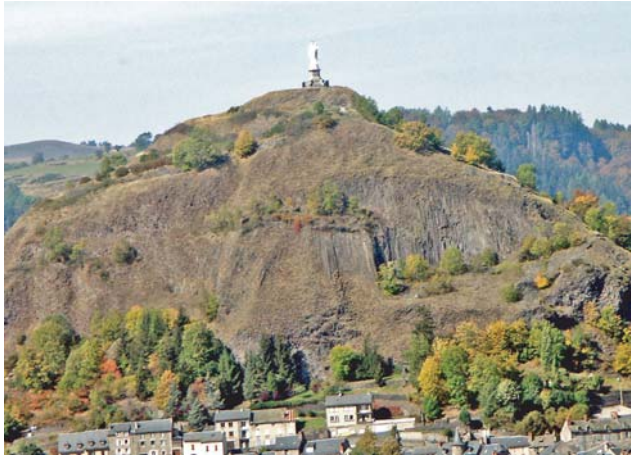

Murat (Cantal) : le rocher de la Vierge, vestige de coulées basaltiques multiples venues du Plomb du Cantal, le volcan majeur de la région

Affleurement d'orgues basaltiques dans un champ de la campagne muratienne

Le Velay est la province volcanique la plus riche qui soit en variétés de volcans et de laves. On ne résume pas cette richesse. J'engage le lecteur à se reporter à l'excellent article: http://www.auvergne-tourisme.info/articles/le-velay-393-1.html

Marcel VAILLAUD

Laissons les faits se faire

le Lofipit

le Dreamslide

Depuis quelques années on voit apparaître ça et là des nouveautés qui ne manquent pas de sel. Le must (le fin du fin) c'est de vous propulser sur un engin sans selle !
Rien à voir avec la position fantaisiste de Froom dans la descente du Peyresourde vers Pau pendant le Tour 2016. Pour nous les cyclistes ces annonces futuristes semblent .....sans fondement d'autant que certains vous en préconisent l'utilité pour vous muscler les fesses ! Tant de sollicitude pour votre séant semble fou sinon suspect. Bien que chercher à éliminer définitivement nos maux de selle soit une action fort louable.
Déjà en 2010 il a été présenté dans la Capitale le Dreamslide (photo) engin futuriste alliant le confort, une vitesse supérieure à la marche (20 km/h) et un effet de glisse en prime. Le hic, comme le laissait presque prédire le nom de l'inventeur J.M. Gobillard , l'affaire fut vite enterrée, la société ayant mis la clef sous la porte. Plus de suivi et plus de pièces détachées. 1250€ ça fait cher la danseuse...Disons-le, les acheteurs avec leur sans-selle n'ont pas eu de pot !

Mais voici un autre engin, toujours dans la catégorie des sans-selle, le Lopifit.

C'est le fruit du croisement d'une trottinette avec un vélo électrique et un tapis roulant, permettant à l'utilisateur de couvrir, sur une même période donnée, la même distance à pied qu'à vélo (classique) sans efforts supplémentaires ! Car une assistance électrique se trouve cachée dans le Lopifit.
Lorsque vous commencez à marcher, un capteur enregistre le mouvement du tapis roulant et donne un signal au dispositif électronique, qui va activer le moteur.
Cet ingénieux produit a été inventé par le hollandais Bruin Bergmeester qui, un jour, après sa journée de travail, n'avait ni envie de s'exercer à l'intérieur sur son tapis roulant, ni de faire du vélo où il serait à nouveau assis. Il a alors eu l'idée lumineuse de combiner les deux et de profiter de leurs avantages respectifs!

En plus d'être un moyen de déplacement écologique, le Lopifit est construit à partir de composants de haute qualité pour assurer une expérience agréable et durable. Le Lopifit assure une marche à 20 km/h. Il faut reconnaître que les progrès en matière de génétique mécanique donnent de nouveaux produits étonnants.
Tout cela est bien beau mais pour la Sacoche il y a un hic, et même deux :
- son poids (45 kg !), qu'on m'explique la manœuvre en cas de panne et son rangement aisé?
- sa longueur (2.30 m) , l'engin ne rentre pas dans un fourgon classique (2.10m)
On pourra me rétorquer : Et le tandem ? O.K. mais il est moins lourd (21 kg+ou-) et certains font 2.05m (selles comprises...)

Ne chipotons pas, se faire remarquer et faire l'original en public pour 1700€ ce n'est pas cher ! Mais ces inventions resteront-elles dans les annales ? L'avenir nous le dira.
Ce qui est réjouissant, c'est que le monde du deux roues (cette invention majeure) est en perpétuelle évolution.
Comme les cavaliers, il est à noter que pour traiter d'un sujet aussi sensible et sans selle nous n'avons pas utilisé de mots crus !

Jean-Claude Martin

Antivol bio

ANTIVOLS

Skunklock ou l'antivol qui pue !

Bientôt sur le marché (juin 2017) on verra apparaître un nouvel antivol pour vélo. Il a la forme classique du U déjà proposé mais il a un plus tout à fait intéressant. Dès qu'il est comme ses confrères cisaillé il dégage un gaz sous pression et jusqu'à 3 m .
Un gaz tout à fait légal qui pue un max, qui aveugle, fait tousser et pourrit les vêtements. Le genre de truc qui fait réfléchir pour tenter une future récidive !..
C'est un jeune américain Daniel Idzkowscki qui a réfléchi à une parade originale et dissuasive après la disparition multiple de ses vélos.

NB : la traduction de Skunk = Putois ! Tout un programme

Ohé ! Beau jeune homme ! Allo !

Parmi d'autres infractions, les cyclistes peuvent se voir imposer une amende forfaitaire de 35 euros (minorée à 22 euros, si le contrevenant paye rapidement) dans les cas suivants :
- Le non-port du gilet jaune hors-agglomération. (R431-1-1)-
Rouler à plus de deux de front sur la chaussée.
Dès la chute du jour, les cyclistes doivent cependant se mettre en file simple (R431-7)
- Pédaler en utilisant un téléphone tenu en main. (R412-6-1)